

www.atheneeroyaltamines.be

L'école de ton avenir!

**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT**
EXERCICE 2016-2019

avenue Roosevelt 57
5060 Tamines

Tél: 071/260 460

Réécriture en cours pour correspondre
au contrat d'objectif du plan de pilotage



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

A **R** **T**
Athénée
Royal
de Tamines



TABLE DES MATIÈRES

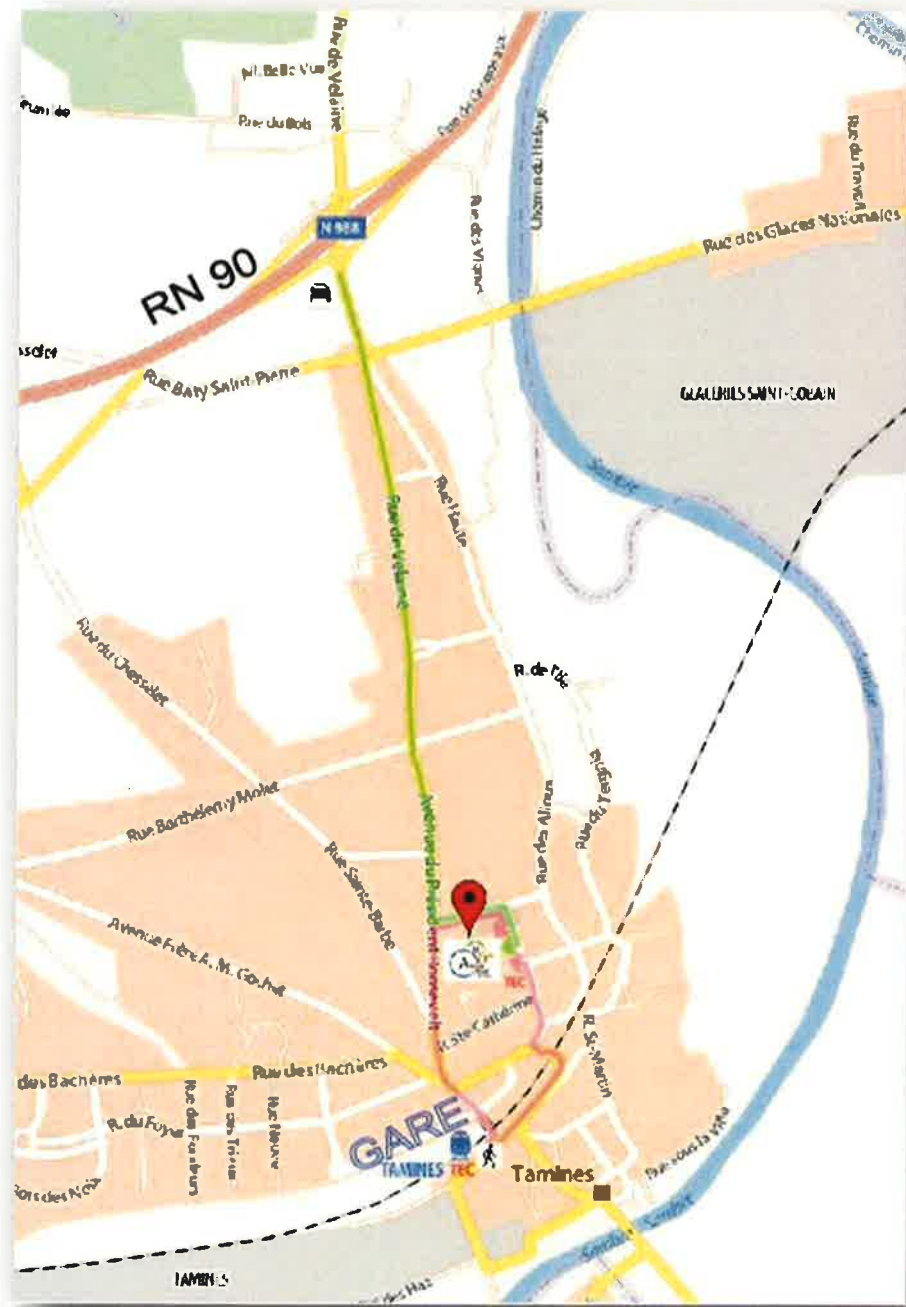
1	Informations générales	1
1.1	Profil de l'établissement.....	1
1.2	Infrastructure	2
1.3	Présentation des différentes options et filières.....	3
1.4	Diplômes.....	3
1.5	Débouchés.....	3
1.6	Organisation des épreuves de qualification.....	3
2	Nos projets	6
2.1	Maintenir la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire des élèves	6
2.2	Persévérer dans l'aménagement et la rénovation de l'établissement et de son équipement.....	6
2.3	Maintenir l'immersion linguistique et développer l'apprentissage des langues	6
2.4	Favoriser l'intégration des élèves de première année commune et de première différenciée.....	6
2.5	Aider les élèves en difficulté scolaire et à besoins spécifiques	7
2.5.1	Le soutien	7
2.5.2	Les remédiations	7
2.5.3	La différenciation.....	7
2.5.4	L'orientation positive	7
2.6	Préparer au mieux nos élèves aux épreuves externes.....	8
2.7	Aider les élèves ayant des difficultés d'ordre personnel	8
2.8	Favoriser l'ouverture d'esprit et l'accès à la culture.....	9
2.9	Éduquer nos élèves à la citoyenneté.....	9
2.10	Éduquer nos élèves à la santé et au sport.....	9
2.11	Éduquer nos élèves à la protection de l'environnement	10
2.12	Lutter contre le harcèlement	10

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Profil de l'établissement

L'Athénée royal de Tamines est la seule école de l'enseignement officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles située sur la Commune de Sambreville. Elle est à distance de marche de la gare, bien desservie par les lignes de bus et donc facile d'accès en transports en commun.

Sa position centrale entre Charleroi et Namur facilite de nombreuses activités pédagogiques, sportives et culturelles.



www.google.be/maps

Nos élèves ont également la possibilité d'être accueillis à l'internat autonome mixte de la Basse-Sambre.

Notre école est géographiquement proche d'établissements supérieurs permettant aux élèves de poursuivre leurs études (Haute Ecole Albert Jacquard, Université de Namur,...).

Elle abrite une population multiculturelle et notre objectif premier est d'ouvrir l'école à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou philosophique.

Le rôle de notre école est de sociabiliser, éduquer et intégrer tous les jeunes qui lui sont confiés en s'adaptant à son public mais aussi en prônant la qualité de l'enseignement. Nous proposons un enseignement général, technique et professionnel pour pouvoir répondre à la diversité du monde du travail et des entreprises. Nous proposons également un enseignement en immersion en langue anglaise ou néerlandaise.

1.2 Infrastructure

Les bâtiments de l'école se répartissent sur trois sites à quelques mètres l'un de l'autre:

a) le bâtiment principal, qui abrite:

- les bureaux administratifs;
- les locaux dédiés à l'enseignement des cours généraux;
- les locaux dédiés à l'enseignement de certains cours techniques (économie, bureautique,...);
- le restaurant scolaire;
- le gymnase/la salle de fêtes;
- le centre de documentation;
- la salle d'étude.



b) le site Élisabeth, qui est dédié:

- aux ateliers de menuiserie,
- aux ateliers de mécanique,
- au sport.



c) **une aile de l'École Fondamentale Autonome Michel Warnon**, située juste en face de l'entrée principale, et qui abrite certains locaux dédiés à l'enseignement technique et à certains cours généraux.



1.3 Présentation des différentes options et filières

Vous trouverez à la page suivante la structure de l'enseignement. Pour plus de détails, vous pouvez vous rendre sur notre site www.atheneeroyaltamines.be/

1.4 Diplômes

Voici les diplômes obtenus à l'issue de la:

6 ^e Générale	:	CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur).
6 ^e Technique de qualification	:	CESS et/ou certificat de qualification
6 ^e Professionnelle	:	Certificat de qualification
7 ^e Professionnelle	:	CESS et certificat de qualification

1.5 Débouchés

L'enseignement général ordinaire et en immersion (anglaise ou néerlandaise) vise à préparer nos jeunes à entreprendre des études supérieures, quelles qu'elles soient. À l'issue de la cinquième année, un premier travail de fin d'études (TFE) allégé est réalisé par les élèves de manière à les préparer à celui de dernière année. Les TFE de 5^e et de 6^e années sont encadrés par les professeurs "coach" qui guident les élèves dans leur démarche. Toutes les étapes de la rédaction d'un travail de recherche scientifique font l'objet d'un apprentissage visant à rendre les élèves autonomes en fin de rhétorique. Lors de la défense orale de ce travail, l'élève présente le fruit de ses recherches face à un jury.

L'enseignement technique de qualification permet à l'élève d'obtenir son CESS et/ou son certificat de qualification. Il peut ensuite poursuivre son cursus dans l'enseignement supérieur ou s'insérer directement dans la vie active grâce aux stages obligatoires effectués (minimum 4 semaines par an), et à la pratique professionnelle acquise durant sa formation.

L'enseignement professionnel de qualification permet à l'élève d'obtenir son certificat de qualification et/ou son CESS à l'issue d'une 7^e année professionnelle. Pendant minimum 4 semaines (morcelées ou non), l'élève se confronte à son futur métier lors d'un stage obligatoire en entreprise. Dans le secteur automobile, les élèves sont évalués dans le cadre de la certification par unité (CPU), c'est-à-dire qu'ils sont évalués par modules, et non pas par année scolaire.

1.6 Organisation des épreuves de qualification

a) Cadre général

Depuis le 1^{er} septembre 2011, les épreuves de qualification sont obligatoires pour l'ensemble des élèves du 3^{ème} degré de l'enseignement qualifiant fréquentant une option correspondant à un profil de formation.

Elles tiennent lieu de vérification des compétences acquises dans la formation qualifiante. Elles sont destinées à mesurer l'aptitude de l'élève à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, savoir-faire et d'attitudes qui lui permettront d'accomplir un certain nombre de tâches en rapport avec une activité professionnelle.

b) Conception des épreuves

Les professeurs conçoivent ces épreuves en ayant pour objectif de confronter l'élève à une situation professionnellement significative. Chacune d'elles est appelée épreuve intégrée car elle active plusieurs compétences traduites dans les différents cours de l'option de base groupée.

Une épreuve intégrée peut également reprendre certaines compétences relevant des cours généraux ou des cours spéciaux intervenant directement dans le métier ou la famille de métiers concernés.

Cette situation sera définie par un scénario de contextualisation professionnellement significatif qui imposera à l'élève, au moyen de consignes, la réalisation d'une production et/ou d'une prestation dans des conditions matérielles et dans un temps déterminé.

c) Modalités

L'épreuve finale ou épreuve intégrée de qualification sera le dernier moment du processus de certification et portera sur un maximum de compétences du profil de formation regroupées dans un ensemble articulé de compétences.

Toutes les compétences du profil de formation devront être contrôlées au cours du processus.

L'épreuve intégrée de qualification présentera plusieurs volets:

- une épreuve à caractère "technico-pratique",
- la réalisation d'un dossier,
- la défense orale devant le jury de qualification.

Durant son parcours de formation, l'élève constituera un portfolio, reflet de ses réflexions, de son évolution personnelle et de ses apprentissages.

Comme dit précédemment, l'école organise une partie de la formation qualifiante dans le cadre de stages en entreprise. Dans ce contexte, stages et épreuves de qualification seront liés.

Pour ce faire:

- l'école associera, dans les jurys de qualification, les représentants des lieux d'accueil (maître de stages ou tuteurs) qui reçoivent les stagiaires;
- une pondération des stages sera envisagée dans l'évaluation des épreuves de qualification.

STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT

PREMIER DEGRÉ

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- 1^{re} et 2^e années Communes
- 1^{re} et 2^e années Immersion en langue anglaise
- 1^{re} et 2^e années Immersion en langue néerlandaise

SUPPLÉMENTAIRE

2^e année

DIFFÉRENCIÉ

1^{re} et 2^e années



DEUXIÈME DEGRÉ

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- 3^e et 4^e années Littéraire, Sciences
- 3^e et 4^e années Immersion en langue anglaise
- 3^e et 4^e années Immersion en langue néerlandaise

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

3^e et 4^e années

- Électromécanique
- Techniques Sociales et d'Animation (variante B)
- Techniques Artistiques (variante B)
- Gestion

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

3^e et 4^e années

- Travaux de Bureau
- Mécanique polyvalente
- Bois

7^e Professionnelle B de Qualification

- Mécanicien/Mécanicienne des Moteurs Diesels et Engins Hydrauliques
- Complément en Agencement Intérieur
- Agent/Agente Médico-Social(e)
- Gestionnaire de Très Petites Entreprises

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- 5^e et 6^e années Littéraire, Sciences, Sciences-Langues*
- 5^e et 6^e années Immersion en langue anglaise
- 5^e année Immersion en langue néerlandaise

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE QUALIFIANT

5^e et 6^e années:

- Technicien(ne) en Usinage
- Animateur/Animatrice
- Technicien(ne) en Infographie
- Technicien(ne) en Comptabilité
- Technicien(ne) en Secrétariat - Bureautique

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

5^e et 6^e années

- Auxiliaire Administratif/Administrative et d'Accueil
- Mécanicien/Mécanicienne d'Entretien Automobile
- Menuisier/Menuisière

* Langues proposées en 5^e et 6^e Générales option Sciences-Langues:

- anglais,
- néerlandais,
- espagnol.

2 NOS PROJETS

2.1 Maintenir la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire des élèves

Nos élèves sont suivis quotidiennement par les professeurs et les éducateurs. Lors de la première heure, l'éducateur de niveau fait le tour des classes afin de relever les absences.

En cas d'absence, l'éducateur téléphone immédiatement aux parents afin d'en connaître la raison. Cela permet de développer un rapport de confiance entre tous les acteurs concernés.

En cas d'absences répétées, le Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) est averti et peut prendre le relai quant à la gestion du problème.

2.2 Persévérer dans l'aménagement et la rénovation de l'établissement et de son équipement

- maintien de la propreté,
- achat de machines et d'outillage pour les ateliers,
- achat de matériel pédagogique,
- rénovation des locaux et sanitaires,
- installation de tableaux blancs interactifs,
- mise aux normes de sécurité.

2.3 Maintenir l'immersion linguistique et développer l'apprentissage des langues

L'enseignement communal de Sambreville organise un enseignement en immersion dans la langue anglaise à l'école fondamentale d'Arsimont ainsi qu'en langue néerlandaise à l'école fondamentale de Keumiée et notre but est de permettre aux élèves qui y sont inscrits de poursuivre leur cursus à proximité de leur domicile.

L'immersion linguistique est une approche alternative à l'apprentissage traditionnel des langues étrangères. Il s'agit d'une procédure pédagogique visant à favoriser l'apprentissage d'une langue en assurant une partie des cours de la grille-horaire dans cette langue.

Cet apprentissage vise la maîtrise de compétences liées à la communication orale et écrite dans la langue de l'immersion mais également la maîtrise des compétences et savoirs relatifs aux différentes disciplines enseignées dans cette langue.

Ce type d'enseignement, organisé dans notre établissement depuis l'année scolaire 2010-2011, est à présent opérationnel du 1^{er} au 3^e degré. Les cours d'histoire, de géographie et de langues modernes se donnent en immersion.

L'école prévoit un voyage à l'étranger tous les deux ans dans des familles d'accueil, pour tous les élèves en immersion et dans la filière générale à partir de la 3^e année.

2.4 Favoriser l'intégration des élèves de première année commune et de première différenciée

Le jour de la rentrée, les élèves et les parents sont accueillis autour d'un petit déjeuner. Celui-ci est pris en commun avec le chef d'établissement, tous les professeurs du premier degré, les éducateurs, et les membres du personnel du Centre Psycho-Médico-Social (CPMS). Ce moment privilégié est consacré à la présentation de toute l'équipe et du fonctionnement de l'établissement. Il est suivi d'activités d'insertion et de la visite de l'école.

Les parents sont invités à une première réunion d'évaluation dès la fin du mois de septembre. Celle-ci est suivie d'un repas convivial réunissant parents, élèves et membres du personnel.

Lors de la première semaine de septembre, les élèves de première sont seuls dans l'établissement afin de se familiariser avec leur nouvel environnement. Ils ont également la chance de participer à une journée extra-muros (Bambois, Chevetogne,...) au cours de laquelle ils apprennent à se connaître.

2.5 Aider les élèves en difficulté scolaire et à besoins spécifiques

Les élèves présentant des troubles de l'apprentissage ou de l'attention sont davantage accompagnés par les professeurs dans le cadre du dispositif d'inclusion et de différenciation. Cependant, tous nos élèves bénéficient des dispositifs suivants:

2.5.1 *Le soutien*

Un cours de méthode de travail est dispensé aux élèves de 2^e supplémentaire.

Une collaboration peut être envisagée au cas par cas avec une haute école en logopédie pour les élèves atteints de certains troubles.

2.5.2 *Les remédiations*

Nous voulons favoriser la remédiation par les pairs (mise en place d'un tutorat) et y former nos professeurs; ce sont donc les élèves qui s'entraident, encadrés par le professeur.

En plus des aides ponctuelles organisées par les professeurs en fonction des besoins des élèves, des cours de remédiation en langue, en français et en mathématiques sont dispensés chaque semaine.

Au mois d'aout, juste avant les examens de passage ou les épreuves différées, des professeurs se portent volontaires afin d'aider les élèves à préparer leur épreuves.

2.5.3 *La différenciation*

Nous souhaitons renforcer la formation des professeurs en matière de différenciation et la mise en pratique de la gestion des classes par l'exploitation des canaux d'apprentissage, c'est-à-dire la manière dont chaque élève apprend le mieux. Au premier degré, les élèves sont répartis en groupes-classes selon qu'ils sont prioritairement auditifs, visuels ou kinesthésiques (apprentissage par le mouvement et la manipulation).

2.5.4 *L'orientation positive*

Dès la première année secondaire, nous voulons guider l'élève dans ses choix futurs d'orientation professionnelle et proposer des rencontres avec des acteurs de terrain. Nous souhaitons que les élèves puissent avoir des renseignements sur les métiers en pénurie et trouver un équilibre entre la demande du marché de l'emploi et leur épanouissement personnel.

En partenariat avec le CPMS, nous organisons un test d'orientation à la fin du premier degré. Les résultats des élèves à ce test donnent un aperçu des options ou filières qu'il leur serait souhaitable de choisir, à l'intérieur de notre établissement ou en dehors.

Durant le troisième degré, une sortie extrascolaire au SIEP (service d'information sur les études et les professions) ainsi que des visites en hautes écoles ou universités sont organisées. Celles-ci permettent aux élèves d'être en contact avec des acteurs de terrain et de faire un choix quant à leur avenir professionnel. Au cours de leur dernière année, les élèves de la filière générale peuvent solliciter un stage d'une semaine pour intégrer une entreprise ou toute autre structure dont ils voudraient observer le fonctionnement.

Nous souhaitons que les filières techniques et professionnelles soient un véritable choix, et non plus une option de facilité. Ces sections offrent à nos jeunes la possibilité d'effectuer un stage en entreprise et de prendre part à des cours et/ou formations dans des centres externes spécialisés (notamment les CTA = centres de technologies avancées). De plus, dans le cadre de la CPU, nous privilégions les classes-ateliers.

2.6 Préparer au mieux nos élèves aux épreuves externes

Nous mettons un point d'honneur à préparer nos élèves au passage de ces tests en développant les compétences ciblées qu'ils évaluent.

- Afin de préparer l'élève au passage du CE1D, nous mettons en place des épreuves formatives en décembre et en juin en 1^{ère} année, ainsi qu'en décembre en 2^e année.
- Nous préparons activement nos élèves au CESS, qu'ils passent en français et/ou en histoire à la fin de leur cursus et à l'épreuve externe de dissertation pour les 6^e générales. Cette préparation consiste notamment à confronter les apprenants à des tâches similaires à celles qu'ils auront à réaliser en fin d'année, et à mettre au point des procédures efficaces pour les réussir.

2.7 Aider les élèves ayant des difficultés d'ordre personnel

Notre établissement est attentif aux élèves qui le fréquentent et vient en aide à ceux qui vivent des situations difficiles:

- prêt de livres,
- achat de matériel pédagogique,
- intervention dans les frais scolaires et les excursions,
- mise à disposition de matériel informatique,
- accès à Internet pour la réalisation de travaux scolaires,
- mise à disposition de coordonnées des différentes structures d'aide,
- ...

2.8 Favoriser l'ouverture d'esprit et l'accès à la culture

- organisation de sorties pédagogiques (par exemple: pièces de théâtre, visites de musées, d'expositions, d'entreprises...);
- participation des sections électromécanique et usinage au concours européen de robotique;
- participation à de nombreux concours ou épreuves extra-muros (par exemple: Olympiades de mathématiques, concours d'écriture, concours de dactylographie, ...);
- organisation de voyages culturels et linguistiques (par exemple: Vierves-sur-Viroin, Bath, Barcelone, Anvers,...);
- développement et actualisation du centre de documentation;
- accès à Internet grâce aux ordinateurs et aux tableaux blancs interactifs;
- écriture et mise en scène d'une pièce de théâtre;
- participation à un atelier "cirque";
- organisation d'une journée "portes ouvertes" destinée à faire connaître notre établissement au public et aux écoles primaires de la région avec la participation des élèves à l'organisation d'expositions et d'ateliers.

2.9 Éduquer nos élèves à la citoyenneté

- rencontre et débat de nos élèves de 1re avec des anciens combattants;
- mise sur pied et fonctionnement de la délégation d'élèves;
- formation de nos élèves au respect du ROI (règlement d'ordre intérieur) par une explication claire et précise;
- apprentissage du respect et du savoir-vivre;
- sensibilisation permanente de nos élèves en matière d'utilisation responsable d'Internet (campagnes, activités ponctuelles de critique de l'information, ...);
- formation des élèves avant les élections;
- visite du Parlement ou d'autres instances politiques;
- organisation d'un marché d'hiver à but caritatif;
- responsabilisation de nos jeunes face aux problèmes de violence et racket à l'école.

2.10 Éduquer nos élèves à la santé et au sport

- poursuite des programmes d'action de prévention des dépendances (alcool, tabac, drogue, jeux vidéo,...);
- respect du décret anti-tabac dans les bâtiments publics;
- animations en collaboration avec le centre de planning familial en vue d'une préparation à la vie affective (programme EVRAS);
- promotion des activités sportives.

2.11 Éduquer nos élèves à la protection de l'environnement

- respect de la propreté des locaux, des cours de récréation;
- tri des déchets;
- économies d'énergie (lumière, chauffage,...);
- activités sur le thème de la protection durable de notre environnement.

2.12 Lutter contre le harcèlement

Pour lutter contre ce fléau, l'école a mis en place plusieurs dispositifs, renouvelables chaque année:

- des séances d'information et de sensibilisation au harcèlement et au cyber-harcèlement sont dispensées dans toutes les classes dès le début de l'année;
- dans le but de les aider, les élèves sont invités à parler de leur vécu en tant que harceleur, harcelé ou témoin à des professeurs référents ou aux éducateurs.
- à défaut de parler, les élèves qui le souhaitent peuvent s'exprimer en écrivant leur mal-être, leur histoire mais en veillant à toujours indiquer leur classe afin de permettre à l'équipe éducative d'agir.
- en collaboration avec la section infographie, les élèves créent des affiches et les exposent dans les lieux de passage de notre établissement pour sensibiliser chacun d'entre nous à ce problème et pour montrer que notre école le prend au sérieux et adopte une attitude de transparence face à lui.
- un espace de parole et de création sur le thème du harcèlement a été conçu au sein de notre établissement. Les élèves pourront s'y rendre en toute discrétion et parler aux professeurs référents.
- notre école a été sélectionnée suite à la parution d'une circulaire invitant les établissements qui le désiraient à concevoir un projet de lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement. Nous bénéficions donc d'un accompagnement de la part de l'Université de Mons pour nous aider à faire face au harcèlement et pour former les professeurs.
- Pour promouvoir notre projet, une page Facebook a été créée (publication de nos affiches, de nos slogans, ...), ainsi qu'une adresse mail.